

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2006

Le Conseil Municipal de SAINT LAURENT LA GATINE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le vendredi huit septembre deux mille six à vingt heures trente, sous la présidence de Richard DEMBOWSKI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : *Richard DEMBOWSKI, Maire*

Patrick LENFANT et Michèle VIEL, Adjoint

*Thierry MARECHAL, Hervé PHILIPPOT, Martine OLIVIER,
James PINSAULT, Leslie O'MEARA-NYCKEES, Bernard
BLANCHET, Gérard PERRIN*

Monsieur Gérard PERRIN est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande que soit faite la lecture du compte rendu de la séance du 12 juillet 2006 et s'étonne de ne pas avoir été averti par les sept élus absents.

Les élus font remarquer qu'ils n'ont pas reçu le compte rendu.

La lecture du compte rendu de la séance du 12 juillet 2006 est faite par Leslie O'MEARA-NYCKEES.

Monsieur Hervé PHILIPPOT et Madame Martine OLIVIER prennent respectivement la parole et font savoir qu'ils n'ont pas été concertés pour cette action. Monsieur Hervé PHILIPPOT dénonce un manque de solidarité.

Madame Leslie O'MEARA-NYCKEES lit la lettre sur laquelle figure la liste des faits reprochés à Monsieur Richard DEMBOWSKI, Maire de notre commune, dont le contenu figurera sur le compte rendu de la séance du 8 septembre 2006 à la demande des membres pétitionnaires.

Les conseillers municipaux ci-dessous nommés ont décidé de ne pas participer au Conseil Municipal du 12 juillet 2006.

Cette action est essentiellement symbolique, elle vise à exprimer au terme de l'année 2005-2006, le mécontentement de ces conseillers devant de trop nombreuses prises de décisions unilatérales de la part de notre Maire, Richard DEMBOWSKI et de dysfonctionnement par rapport à la mission pour laquelle les conseillers ont été élus.

Des démarches de première importance ont été retardées, oubliées ou occultées :

- *demande d'adhésion à la communauté de communes*
- *demande de remboursement du périscolaire*
- *demande de subventions pour l'année 2006*
- *pas de convention pour les travaux de l'entreprise GUILLO*
- *aucune information sur l'installation de l'atelier de mécanique de Monsieur ROLLANDEAU*
- *transmission hors délai des dossiers « sécheresse »*
- *absence de réunions entre le Maire et ses Adjoint.*

02

Les conseillers souhaitent :

- *travailler en équipe dans une ambiance confiante et détendue*
- *discuter de tous les problèmes communaux en conseil*
- *recevoir les convocations du conseil et les comptes rendus au moins cinq jours avant*

- la prise en compte immédiate et appliquée des délibérations du conseil municipal.

Adjoints : Patrick LENFANT et Michèle VIEL

Conseillers Municipaux : James PINSAULT, Leslie O'MEARA-NYCKEES, Gérard PERRIN, Thierry MARECHAL, Bernard BLANCHET

Monsieur le Maire ne semble pas comprendre ce qui lui est reproché et fait preuve d'une incorrection totale choisissant de ne pas s'exprimer. Une discussion houleuse s'installe. Monsieur Gérard PERRIN lui demande s'il pense remplir pleinement son rôle. Celui-ci répond qu'il œuvre pour le mieux pour la commune et qu'il le fera pendant toute la durée de la mission qui lui a été confiée et que les adjoints ont toutes les délégations ; mais nul n'est parfait.

Le débat est clos.

1) URBANISME :

- Demandes de permission de voirie :

- Monsieur et Madame Gérard VIEL, 3 rue de la Croix de Fer à l'Aumône pour l'installation d'un échafaudage en bordure de voirie pour la réalisation d'un ravalement.

Dossier transmis à la DDE de Châteauneuf en Thymerais

- Monsieur Sébastien PERRIN et Mademoiselle Angélique CHAPPE, 12 rue de la Croix de Fer à l'Aumône pour l'édification d'une clôture et l'installation d'un portail en bordure de voirie.

Dossier transmis à la DDE.

- Demandes de permis de construire :

- Monsieur LENGLET et Madame NICOT, 69 rue d'Amfreville à Boissy pour la construction d'un garage.

Demande accordée.

- Monsieur Thierry LONGUET, 14 rue de la Croix de Fer à l'Aumône, pour la construction d'une maison d'habitation.

Demande déposée en mairie le 26 août 2006 qui sera transmise à la DDE après la séance du Conseil Municipal du 8 septembre suite à l'étude de nombreux points non conformes avec le P.O.S.

.../...

03

- Demandes de travaux exemptés de permis de construire :

- Monsieur Benoît CLAUSSE, 20ter rue d'Amfreville à Boissy, aménagement de combles.

Dossier transmis à la DDE.

Un complément d'information sera demandé pour savoir si ce dossier ne rentre pas dans la catégorie des permis de construire.

2) SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

- **SITED**
 - *Le Conseil Municipal approuve et applique le montant du coupon de car de 98,50€ pour quatre mois.*
 - A la demande des familles, un débat s'instaure sur la prise en charge de la commune d'une partie du coupon. Etude en cours.*
- **SYROM**
 - *Collecte des objets encombrants le mercredi 11 octobre 2006. Sortir les encombrants la veille au soir.*
- **REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**
 - *L'école de Boissy accueille 25 élèves de CM1 et CM2 dont 8 habitent notre commune. La scolarité pratiquée est celle des quatre jours. Madame Florence GAILLOT assure à nouveau les fonctions de directrice de notre école.*
 - *Une nouvelle demande sera transmise à Monsieur Jean-Jacques GUET, Président du Regroupement Pédagogique concernant la peinture de la cantine.*

3) TRAVAUX COMMUNAUX :

- Sécurité Routière :
 - La subvention est accordée par le Conseil Général. Une partie des travaux sera réalisée par la DDE, l'autre partie sera exécutée par des entreprises avec un appel d'offre lancé par la DDE.*
- Aménagement Paysagé, mare rue de la Croix de Fer à l'Aumône et mare rue d'Amfreville avec pose de bacs à fleurs.
 - Octroi d'une subvention de 1.637€ par le SIPAD (Pays Drouais).*
 - En attente de l'accord du Conseil Régional.*
- Rénovation Mairie :
 - La Commission des Travaux Communaux se réunira le mercredi 13 septembre 2006 à 19H00 pour le choix des entreprises.*

.../...

04

4) BAUX RURAUX :

- *Le bail consenti à Monsieur François PORTEJOIE pour la parcelle N° 99 section A est reconduit.*
- *Le bail consenti à Monsieur Gérard ROUSSEAU pour la parcelle N° 107 section B est reconduit.*

- Les baux sont reconduits pour 9 ans aux mêmes conditions sachant que leur montant est indexé chaque année.

5) **DIVERS** :

- Campagne propre :
Un ramassage des détritux aura lieu le samedi 14 octobre 2006 à 9h00.
- Journées du Patrimoine :
Ouverture de l'église le dimanche 17 septembre à partir de 15h00 puis concert à 16h00 avec la Chorale de Maintenon « les Voix du Soleil ». Entrée gratuite.
- Délibération à prendre :
Assistance technique avec la DDE (ATESAT) pour un montant de 300,75€.
Pour : 8 voix, contre : 2 voix.
- Panneau Sécurité Routière :
Un panneau « Roulez doucement, protégeons nos enfants » sera remis en place à l'Aumône à l'entrée de la rue de la Croix de Fer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close.

Fait et délibéré les jour, mois et an comme indiqué précédemment.